

OBJET

AMENAGEMENT
ET URBANISME -
Cession d'emprises
foncières rue Marcel
Paul.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
27/10/2020

Date d'affichage :
09/11/2020

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum :23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 NOVEMBRE 2020 à 17h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, M. Antoine MACAIGNE, M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Pascal TASSART représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La SCI DU DOCTEUR BRAILLON nous a fait savoir qu'elle souhaitait acquérir le terrain communal composé des parcelles cadastrées ZH 460 et ZH 467, situées rue Marcel Paul, dans le périmètre de la ZAE « La Vallée » pour une superficie de 4 513 m².

Cette emprise foncière doit à terme constituer l'unité foncière sur laquelle l'enseigne Citroën projette l'extension de sa concession.

Ce foncier est situé en domaine privé de la collectivité et ne présente aucun intérêt à être conservé, un accord est ainsi intervenu pour réaliser cette cession au prix de 11 300 € (hors frais et taxe), conformément à l'estimation de France Domaine.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la cession au prix de 11 300 € (hors frais et taxes) des emprises foncières situées rue Marcel Paul, cadastrées ZH 460 et ZH 467 pour une

surface de 4 513 m², au profit de la SCI DU DOCTEUR BRAILLON ou à toute personne physique ou morale qui s'y substituerait, aux conditions exposées au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette affaire étant entendu que les frais d'acte notarié seront pris en charge par l'acquéreur.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 43 voix pour et 2 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20201102-51125-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 5 novembre 2020

Publication : 9 novembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

VILLE de SAINT-QUENTIN

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES -
Service Affaires Immobilières et Foncières

**RUE MARCEL PAUL
ZAE LA VALLÉE**



plan de localisation à Saint-Quentin

LÉGENDE :

Parcelles ZH 460 et ZH 467
de 4 513 m²

